



Fiche de données de sécurité (FDS)

SAVON SPECIAL PRO

Conforme au Règlement (CE) n°453/2010
Date de révision : 20/06/2016

RUBRIQUE 1 : Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom : Savon Spécial PRO
Forme du produit : Mélange
Code du produit : 09008xxx

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation identifiées pertinentes

Utilisation de la substance/mélange : Détergent pour le lavage des mains

Utilisations déconseillées

Pas d'informations complémentaires disponible

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la FDS

C.A.I.

ZAC Charles Martel - 395, rue Gustave Courbet
34750 Villeneuve les Maguelone - France
04 67 42 30 12
info@cai34.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence

Numéro ORFILA : +33 (0)1 45 42 59 59 (24/24h et 7/7j)

RUBRIQUE 2 : Identification des dangers

Classification de la substance ou du mélange

Le produit, est une préparation cosmétique fini, fabriqué et commercialisé en conformité avec le règlement (CE) 1223/2009 et modifications suivantes.

Les produits cosmétiques finis, sont expressément exclus du champ d'application de la législation nationale et communautaire relative aux préparations dangereuses, directive 67/548/CEE et 1999/45/CE et/ou le règlement (CE) 1272/2008 (CLP) et modifications suivantes et ajustements.

Le produit utilisé selon les instructions fournies par le fabricant est sans danger pour les humains et l'environnement.

Utiliser le produit uniquement pour le lavage des mains. Ne pas utiliser sur les parties sensibles du corps.

RUBRIQUE 3 : Composition/Informations sur les composants

Substance

Ingrédients: aqua, polyurethane, stearic acid, sodium carbonate, calcium carbonate, C11-13 pareth-9, sodiumdodecylbenzenesulfonate, sodium lauryl sulfate, glycerin, parfum, phenoxyethanol, ethylhexylglycerin, C.I. 77891.



Fiche de données de sécurité (FDS)

SAVON SPECIAL PRO

Conforme au Règlement (CE) n°453/2010
Date de révision : 20/06/2016

RUBRIQUE 4 : Premiers Secours

Pas particulièrement nécessaire. Il est recommandé dans tous les cas le respect des règles de bonne hygiène industrielle. En cas de contact accidentel avec les yeux ou parties sensibles du corps, rincer abondamment avec de l'eau. Si l'irritation persiste consulter un médecin.

RUBRIQUE 5 : Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés : Dioxyde de carbone. Mousse. Poudre chimique. Eau nébulisée.
Agents d'extinction non appropriés : Pas d'information.

5.2 Dangers particuliers de la substance

Réactivité en cas d'incendie : Ne pas respirer les produits de combustion.

5.3 Conseils aux pompiers

Mesures de précaution contre l'incendie Refroidir avec jets d'eau les récipients pour éviter la décomposition du produit et le développement de substances potentiellement dangereuses pour la santé. Porter toujours un équipement complet de protection contre l'incendie.
Recueillir eaux d'extinction afin qu'ils ne sont pas déversées dans les égouts.
Éliminer l'eau contaminée et les résidus de l'incendie selon la réglementation en vigueur.
Équipement: vêtements normaux pour lutter contre le feu, comme un appareil respiratoire à air comprimé à circuit ouvert (EN137), complet ignifuges (EN469), des gants ignifuges (EN59) et des bottes pour les pompiers (HO A29 ou A30).

RUBRIQUE 6 : Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

6.1 Précautions individuelles

Éviter le contact avec les yeux. Ces indications sont applicables aussi bien aux initiés que pour les interventions d'urgence.

6.2 Précautions environnementales

Empêcher que le produit pénètre dans les égouts, dans les eaux de surface et dans des eaux souterraines.

6.3 Méthodes et matériel pour le confinement et l'assèchement

Confiner utilisant de la terre ou de matériel inerte. Rassembler la plupart du matériel et éliminer le reste avec des jets d'eau. L'élimination des matériaux contaminés doit être effectué conformément au point 13.

6.4 Référence à d'autres sections

Toute les information sur la protection individuelle et l'élimination sont indiqués dans les sections 8 et 13.



Fiche de données de sécurité (FDS)

SAVON SPECIAL PRO

Conforme au Règlement (CE) n°453/2010
Date de révision : 20/06/2016

RUBRIQUE 7 : Manipulation et Stockage

Précautions à prendre pour une manipulation et un stockage sans danger

7.1 Précautions pour une manipulation sûre

Manipuler le produit après avoir examiné les informations contenues dans cette fiche.

7.2 Stockage

Conserver le produit loin des sources de chaleur, dans un endroit frais et sec, dans des récipients hermétiquement fermés et avec l'étiquette d'origine.

RUBRIQUE 8 : Contrôles de l'expression / Protection individuelle

Le produit ne contient pas en quantité significative des substances dont la valeur limite doit être maintenue sous contrôle en milieu de travail.

Aucune protection individuelle dans des conditions normales et prévisibles d'utilisation.

RUBRIQUE 9 : Propriétés Physiques et Chimiques

Apparence : crème/pâte

Couleur : blanchâtre

Odeur : parfum de fleuri de la forêt.

Poids spécifique : 0,90/0,95 kg/l

Solubilité complète dans l'eau (à l'exclusion d'autres composants).

Valeur pH : 9,2/ 9,5

Actifs : 13,90 % (savons et tensio-actifs).

RUBRIQUE 10 : Stabilité et Réactivité

10.1 Réactivité

Il n'y a pas de réactions particulières avec d'autres substances dans des conditions normales d'utilisation.

10.2 Stabilité chimique

Le produit est stable dans les conditions normales d'utilisation et les conditions de stockage (voir information donnée au paragraphe 7).

RUBRIQUE 11 : Informations Toxicologiques

Aucun épisode de dommages à la santé dus à l'exposition au produit.

Il est recommandé dans tous les cas de fonctionner selon les bonnes pratiques d'hygiène industrielles.

RUBRIQUE 12 : Informations Écologiques

Utiliser selon les bonnes pratiques de travail, en évitant la dispersion du produit et de son récipient vide dans l'environnement. Avertir les autorités compétentes si le produit, si accidentellement, a accédé à les cours d'eau ou s'il a contaminé le sol et la végétation.

Sur la base des données disponibles, le produit ne contient pas de substances PBT ou vPvB en pourcentage supérieur à 0,1%.



Fiche de données de sécurité (FDS)

SAVON SPECIAL PRO

Conforme au Règlement (CE) n°453/2010
Date de révision : 20/06/2016

RUBRIQUE 13 : Considérations relatives à l'élimination

Les résidus du produit dans son usage normal peuvent être placés dans les eaux usées du réseau d'assainissement du lieu d'utilisation et être traités conformément aux réglementations nationales et locales.
Les emballages contaminés doivent être récupérés ou éliminés conformément aux réglementations nationales en matière de gestion des déchets.

RUBRIQUE 14 : Informations relatives au Transport

Le produit est non dangereuse selon les dispositions actuelles régissant le transport des marchandises dangereuses par route (ADR), ferroviaire (RID), maritime (Code IMDG) et aérien (IATA).

RUBRIQUE 15 : Informations réglementaires

Produit emballé au sens de la directive CEE 1223/2009 et modifications suivantes.

RUBRIQUE 16 : Autres Informations

16.1 Indication des changements

20/06/16 : 2e version complète

Les informations contenues dans ce document se réfèrent uniquement au produit spécifique et peut ne pas être valide si le produit est utilisé en combinaison avec d'autres ou incorrectement. Ces informations sont le meilleur en notre possession pour la précision et la fiabilité de la date de la dernière révision. Aucune garantie est apportée quant à l'exactitude, la fiabilité ou l'exhaustivité de ces informations.